

## **Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients**

**Août 2010**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES COMMENTAIRES  
ADRESSÉS À L'IASB ET AU CNC :  
LE 22 OCTOBRE 2010**

Le présent exposé-sondage, dans lequel sont proposées des normes internationales d'information financière, reflète des propositions formulées par l'IASB, que le CNC a l'intention d'adopter à titre de principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous vous invitons à nous faire parvenir par écrit, en votre propre nom ou au nom de votre organisation, vos commentaires sur le contenu de l'exposé-sondage. Il est souhaitable que les personnes qui sont d'accord avec le texte proposé expriment leur opinion au même titre que celles qui ne le sont pas.

Les commentaires ont d'autant plus de valeur qu'ils portent sur un paragraphe ou un groupe de paragraphes précis et, s'ils expriment un désaccord avec l'exposé-sondage, qu'ils expliquent clairement le problème en cause et comportent le libellé exact des modifications suggérées, avec motifs à l'appui. Tous les commentaires reçus par le CNC seront postés sur son site Web, à [www.cncanada.org](http://www.cncanada.org), dans les dix jours à compter de la date limite de réception des commentaires, à l'exception de ceux dont l'auteur a demandé la confidentialité. La demande de confidentialité doit être formulée expressément dans la réponse.

**Pour être pris en considération, les commentaires devront parvenir au plus tard le 22 octobre 2010, à l'adresse suivante :**

**Peter Martin, CA  
Directeur, Normes comptables  
Conseil des normes comptables  
277, rue Wellington Ouest  
Toronto (Ontario) M5V 3H2**

Un [formulaire de réponse](#) au CNC en format PDF a été posté avec le document pour faciliter votre tâche. Vous pouvez toutefois, si vous le préférez, faire parvenir vos commentaires par courriel (en format Word) à l'adresse suivante : [ed.accounting@cica.ca](mailto:ed.accounting@cica.ca)

## Points saillants

Le Conseil des normes comptables (CNC) se propose, sous réserve des commentaires qu'il recevra à la suite de la publication de l'exposé-sondage, d'incorporer dans la Partie I du Manuel de l'ICCA – Comptabilité une nouvelle norme internationale d'information financière (IFRS) sur les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients.

### Exposé-sondage de l'IASB

L'International Accounting Standards Board (IASB) a récemment publié, conjointement avec le Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis, l'exposé-sondage «[Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients](#)», qui peut être consulté sur son site Web à [www.iasb.org](http://www.iasb.org). L'introduction de l'exposé-sondage explique comment l'IASB entend remplacer l'IAS 11, Contrats de construction, et l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, par une nouvelle IFRS. À l'exposé-sondage s'ajoute la Base des conclusions, qui ne fait pas partie intégrante de celui-ci (et qui n'a par conséquent pas été traduite en français), mais que les parties prenantes pourraient néanmoins juger utile de consulter. Par ailleurs, l'IASB a publié sur son site Web une synthèse générale des propositions, intitulée «Snapshot», et tenu un webinaire sur le sujet. Les deux ont été postés sur la [page de l'IASB consacrée au projet](#).

### Calendrier d'adoption et dispositions transitoires

L'IASB prévoit publier la nouvelle IFRS d'ici la fin de juin 2011. Il n'a pas déterminé la date à laquelle la nouvelle norme entrerait en vigueur, mais il est peu probable que ce soit avant 2013.

### Appel à commentaires

Le CNC encourage les parties prenantes canadiennes à répondre à l'IASB au sujet de l'exposé-sondage. Les questions auxquelles l'IASB aimerait particulièrement que les parties prenantes répondent sont précisées dans l'appel à commentaires de l'exposé-sondage. Les intéressés canadiens sont priés d'envoyer leur lettre de commentaires directement à l'IASB et d'en transmettre une copie au CNC.

Le CNC aimerait soumettre aux répondants canadiens la question supplémentaire suivante au sujet de la nouvelle norme en projet :

La norme en projet a été élaborée par l'IASB et le FASB en vue d'une application par les entités du monde entier. Dans l'hypothèse où les propositions contenues dans l'exposé-sondage seraient approuvées par l'IASB, croyez-vous que certains aspects de cette norme la rendent totalement ou partiellement inappropriée pour les entités canadiennes, même si elle est appropriée pour le reste du monde? Si oui, veuillez préciser quels aspects et quelles circonstances rendent les propositions contenues dans l'exposé-sondage inappropriées pour les entités canadiennes.

Veuillez faire parvenir vos réponses à cette question supplémentaire directement au CNC.

Pour faciliter votre tâche, un formulaire de réponse en format PDF a été posté avec le document, et peut être téléchargé [ici](#). Vous pouvez enregistrer le formulaire pendant et après la rédaction de votre réponse, pour consultation future. Vous pouvez aussi

faire parvenir vos commentaires par courriel (de préférence en format Word) à :  
[ed.accounting@cica.ca](mailto:ed.accounting@cica.ca).

La période de commentaires sur l'exposé-sondage de l'IASB prend fin le 22 octobre 2010. Les réponses à la question supplémentaire du CNC doivent lui parvenir au plus tard à cette date.